

Mail FFG du 14 avril 2020

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les dernières informations en notre possession. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Indemnisation arrêts de travail Covid-19

La Fédération française de golf a sollicité le cabinet Barthélémy autour des indemnisations des différents arrêts de travail existants dans le cadre de l'épidémie. Vous trouverez le tableau récapitulatif de ces différentes indemnisations possibles en cliquant ici ([cliquer ici](#))

Mise à jour - Dispositif exceptionnel d'Activité Partielle

Le ministère du Travail a apporté des précisions en date du 9 avril sur les évolutions procédurales du dispositif exceptionnel de l'Activité Partielle. Vous trouverez la mise à jour du document du Ministère avec la FAQ que nous vous invitons à lire avec attention. ([cliquer ici](#)).

Affiche – Coronavirus Quel comportement adopter ?

Vous trouverez à titre informatif de nouvelles recommandations relatives à la conduite à tenir lors d'une sortie et d'un retour à son domicile ou quand une personne vit avec un sujet à risque . Nous ne pouvons que vous conseiller de transmettre ce document ([cliquer ici](#)) à vos salariés, à vos bénévoles et également à votre clientèle.

Notre direction Ressources Humaines / Juridique de droit social est à votre disposition pour répondre à vos interrogations et apporter des informations complémentaires. Vous pouvez les contacter par e-mail à l'adresse e-mail suivante : rh@ffgolf.org

Avec tout notre soutien

La Fédération française de golf